

# ♪ RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN ♪

« Chanter, jouer, danser »  
du 27 avril au 26 mai 2026



## Article 1 : Objet

L'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire (APE) organise un concours de dessin ayant pour thème : « Chanter, jouer, danser ». (Instruments, danseurs-danseuses, chants, locaux, compositeurs...)

## Article 2 : Participation

Ce concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 18 ans, inscrits au CRR de Grand Poitiers en musique, danse ou théâtre. Un prix sera décerné par catégorie à savoir :

- Catégorie 1 : enfants nés entre 2016 et 2020
- Catégorie 2 : enfants nés entre 2013 et 2017
- Catégorie 3 : enfants nés entre 2008 et 2011
- Catégorie 4 : coup de cœur du public (vote du public ouvert à tous le samedi 30 mai de 10 à 16h30)

## Article 3 : Réalisation

Le dessin sera réalisé sur une feuille de dessin format A4 (21 x 29,7 cm). L'orientation peut-être verticale ou horizontale. Le dessin pourra être réalisé avec des feutres, crayons de couleur, peinture... Au dos du dessin figureront le nom, prénom, l'âge et l'instrument ou la discipline du participant ainsi que les coordonnées (téléphoniques ou adresse mail) des parents). Chaque enfant ne peut présenter qu'un seul dessin.

## Article 4 : Modalités

Le dessin sera déposé non plié et sous enveloppe à l'accueil du CRR jusqu'au 26 mai à 19h.

## Article 5 : Exposition

Les dessins seront exposés lors de la journée Portes ouvertes du Conservatoire à Rayonnement Régional, le samedi 30 mai.

## Article 6 : Prix

Un prix sera décerné par catégorie.

### Article 7 : Jury et prix du public

Mis à part le prix du public qui aura lieu lors de la journée Portes ouvertes du CRR par vote à bulletin secret et sera ouvert à toute personne souhaitant participer, le jury pour les 3 premières catégories sera composé de 3 personnes comme suit : un membre du personnel administratif du CRR, un professeur, une personne de l'APE. Le jury se réunira le 27 mai et choisira un gagnant par catégorie (6-10 ans, 11-14 ans et 15-18 ans)

### Article 8 : Retrait des dessins

À l'issue du concours, les enfants qui le souhaitent pourront récupérer leur dessin. L'APE se réserve le droit de les scanner, auparavant, afin de les mettre en valeur en les utilisant éventuellement ultérieurement pour une affiche ou sur les réseaux sociaux.

### Article 9 : Remise des prix

Les prix seront remis le samedi 30 mai à 17h45, ou pourront être retirés à l'accueil du CRR dans les jours qui suivent.

renseignements complémentaires auprès de l'APE : [parentsaucrr86@gmail.com](mailto:parentsaucrr86@gmail.com)

